

## **Note préparatoire #6 à la cellule de crise COVID 19 Nouvelle-Aquitaine**

Sur le recours au chômage partiel pour les associations bénéficiant de subventions : en tant qu'aide au projet ou au fonctionnement d'une association, les subventions peuvent parfois cofinancer du temps de travail salarié. Isoler cette part de temps de travail, dans un contexte où les subventions ne sont pas toujours votées (impact du report des élections municipales par exemple) peut être un vrai casse-tête pour les associations qui, dans l'urgence, ont dû recourir à la mise au chômage partiel de leurs salariés. Quelle sera la doctrine appliquée par les Direccte dans les contrôles qui seront réalisés a posteriori, notamment lorsque la notification de subvention est postérieure à la demande de mise en chômage partiel ? Une **clarification des principes de contrôle** serait utile afin de permettre aux associations de bien saisir les limites du dispositif et d'éviter le remboursement de sommes indues dans quelques mois.

Point d'étape Prêt Garanti par l'Etat en Nouvelle-Aquitaine : serait-il possible d'avoir un retour de la part du crédit coopératif sur les demandes de PGE/PGE octroyés par types de structure ESS ?

Quartiers politique de la ville : nous avons des échos d'une sollicitation par l'ANCT des centres ressources politique de la ville d'autres régions pour faire des propositions rapides sur un ensemble de sujets dont la participation des habitants, l'accès au sport et à la culture dans les QPV pour les mois à venir. Qu'en est-il en Nouvelle-Aquitaine ? A priori les réseaux associatifs concernés n'ont pas été sollicités (CRAJEP, CROS, COFAC, Centres Sociaux etc.).

### Focus jeunesse.

*Enquête COVID19 du LMA : une analyse des résultats sectoriels Jeunesse Education Populaire est en pièce jointe.*

Création d'une cellule de crise sectorielle jeunesse en Nouvelle-Aquitaine regroupant le CRAJEP, la Région et les services de l'Etat (DRDJSCS). Il est proposé d'articuler ce travail autour de 3 enjeux majeurs :

1. La situation particulière des acteurs de l'animation (ACM, chantiers, formation animation...)
2. La sécurisation du secteur JEP en tant qu'acteurs économiques
3. Les politiques de jeunesse en réponse à la crise sanitaire et sociale

Format de cette cellule : partage d'éléments de diagnostic et interpellations /questions qui seront remontées via le CNAJEP et la DJEPVA.

Sur la reprise des activités en lien avec l'école, le flou actuel ne permet pas aux structures de se projeter. Elles ont **besoin d'une prise de position claire** (réouverture/reprise ou annulation) pour prendre les dispositions qui s'imposent et penser l'avenir. Les reprises sur la base du volontariat des familles et le renvoi à la responsabilité des responsables de structures en cas de contamination après le déconfinement inquiètent et bloquent les associations du secteur.

**Pour autant, après 2 mois de confinement, les enjeux en termes de lien social, d'éducation etc. sont forts pour les jeunes et leurs familles. Les associations sont en alerte et veulent continuer à se mobiliser pour les accompagner.**

**Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine appelle à l'ouverture rapide d'une discussion sur cette question avec les pouvoirs publics.**